

MÉTAPHYSIQUE ET PHILOSOPHIE DE LA CONNAISSANCE

Claudine TIERCELIN

Professeur au Collège de France

Mots-clés : métaphysique, épistémologie, éthique, philosophie, connaissance, raisons

Les cours et séminaires « Les vertus épistémiques » sont disponibles en audio et en vidéo sur le site internet du Collège de France (<https://www.college-de-france.fr/site/claudine-tiercelin/course-2015-2016.htm> et <https://www.college-de-france.fr/site/claudine-tiercelin/seminar-2015-2016.htm>), ainsi que les deux colloques organisés par la chaire : « La connaissance et ses raisons. Perspectives épistémologiques contemporaines » (<https://www.college-de-france.fr/site/claudine-tiercelin/symposium-2015-2016.htm>) et « Quasi-emotion, fiction and self: Philosophical and neurocognitive perspectives » (https://www.college-de-france.fr/site/claudine-tiercelin/symposium-2015-2016__1.htm).

ENSEIGNEMENT

Dans le prolongement de la réflexion entreprise en 2010-2011 et en 2014-2015 visant à élaborer une définition satisfaisante de la connaissance¹, le cours, le séminaire et les deux colloques de l'année 2015-2016 ont mis l'accent sur la nature des vertus épistémiques. Une autre approche que celle, souvent adoptée aujourd'hui, par les partisans d'une « épistémologie des vertus », a été proposée : qu'elle soit théorique (propositionnelle) ou pratique (de l'ordre d'un « savoir faire »), la connaissance doit moins s'entendre à l'aune du schéma platonicien classique, comme une série de croyances vraies et justifiées, que comme un *processus*, une *enquête* où, en suivant une inspiration plus « pragmatiste », l'agent, autant que le contenu de ce qu'il croit, importe. Or, si l'agent veut réussir, de façon fiable et responsable, à fixer ses croyances-dispositions, fût-ce provisoirement (car elles sont toujours en droit faillibles) et à leur conférer le titre de « connaissances », il devra manifester certaines « excellences » ou

1. Voir les cours « La valeur de la connaissance » (<http://www.college-de-france.fr/site/claudine-tiercelin/course-2010-2011.htm>) et « La connaissance pratique » (<http://www.college-de-france.fr/site/claudine-tiercelin/course-2014-2015.htm>).

vertus. S'inscrivant dans le cadre général de ce projet définitionnel de la connaissance, le premier colloque consacré à « la connaissance et ses raisons² », déjà publié³, a constitué l'acte de création du jeune Groupe de recherche en épistémologie (GRÉ⁴). Le deuxième colloque international, consacré aux quasi-émotions dans la fiction⁵, ainsi que la première séance du séminaire se sont davantage concentrés sur la nature épistémique des émotions et sur l'importance qu'elles revêtent dans la connaissance. De façon générale, on a précisé les contours de ces vertus inhérentes à toute entreprise de connaissance, montré en quoi elles sont authentiquement épistémiques et ne se réduisent donc ni à des vertus purement *intellectuelles* (les émotions et sentiments y jouent aussi un rôle), ni à des vertus *morales* (contrairement à ce que soutiennent certains représentants – responsabilistes notamment – de l'épistémologie des vertus), ni davantage à de simples vertus *sociales*.

COURS – LES VERTUS ÉPISTÉMIQUES

Les vertus épistémiques

Le premier cours (2 mars 2016⁶) a inscrit l'examen des vertus épistémiques dans le prolongement des cours sur « la valeur de la connaissance » (2011) et sur « la connaissance pratique » (2015) qui avaient conclu au rejet d'une opposition tranchée entre connaissance théorique ou propositionnelle et connaissance pratique ou savoir faire : la connaissance ne se réduit ni à la « contemplation » de faits, propositions, maximes, principes et vérités, excluant émotions et sentiments, ni au « sens », à la « compréhension », à des aptitudes, dispositions, capacités « incorporées » et « situées ». L'intellectualiste « mesuré » voit dans toute connaissance, théorique et pratique, une *enquête*, conçue moins sur le mode de questions et de réponses que comme un va-et-vient de croyances mises en doute par de solides raisons (le choc provoqué par un réel récalcitrant) vers des croyances fixées, au moins temporairement, que l'agent ainsi engagé contrôle, critique, est prêt à rejeter, son seul guide étant le réel, non ses goûts ou préférences, et encore moins telle autorité familiale, communautaire, religieuse ou politique. Différente de l'« habitude », du simple truc ou « tour de main » fait de « chique », comme de l'expertise, la connaissance s'apparente plutôt à une *performance dynamique*, sinon fondée ou parfaitement justifiée, à tout le moins *fiable* et dotée d'une certaine *garantie*, dont on doit viser le succès. L'agent *épistémique* est comme l'archer face à sa cible qui tâche de comprendre comment il est le mieux à même « d'atteindre ce qu'on doit » (*Éthique à Nicomaque*, I, 1094a, 20-25) : il lui faut être précis, adroit, bien ajusté, mais aussi précis *parce* qu'adroit. L'acte de connaissance est « une sorte de succès issu de l'aptitude » (E. Sosa), bref, une certaine excellence, ou vertu. Autant que sur le contenu de ce qui est cru, il faut donc porter le regard sur celui qui croit, sur *l'agent*

2. Voir <http://www.college-de-france.fr/site/claudine-tiercelin/symposium-2015-2016.htm>.

3. Publication numérique, avec texte intégral disponible en ligne : <http://books.openedition.org/cdf/4212>.

4. Voir <http://www.college-de-france.fr/site/metaphysique-philosophie-connaissance/index.htm#content.htm>.

5. Voir http://www.college-de-france.fr/site/claudine-tiercelin/symposium-2015-2016__1.htm.

6. Voir <http://www.college-de-france.fr/site/claudine-tiercelin/course-2016-03-02-14h30.htm>.

de la connaissance et sur les vertus (facultés ? traits de caractères ?) qu'il doit avoir. Car « suivre parfaitement la vertu », c'est, pour le « généreux » cartésien ou le « magnanime » aristotélicien, non pas dresser une liste de vertus, être un âne de vertu, mais établir ce qu'il faut savoir et comment, pour penser : ainsi entendue, la vertu est indissociable, non pas de la morale, mais d'une éthique de la pensée. D'où l'importance d'une réflexion sur ce qui pourrait constituer les conditions de possibilité d'une authentique éthique intellectuelle.

Le retour des vertus en épistémologie

Le cours 2 (9 mars⁷) a rappelé certains épisodes importants de l'histoire récente de la philosophie contemporaine. On a montré comment et pourquoi, à bien des égards, on pouvait rapprocher l'apparition, au sein de l'épistémologie classique, à partir notamment des années 1980, de ce courant riche et complexe qu'est *l'épistémologie des vertus*, de ce qu'avait pu être, autour des années 1960, la résurgence, au sein de la philosophie morale, de *l'éthique des vertus*, courant majoritaire depuis Platon et plus encore Aristote, et jusqu'aux Lumières, fortement axé sur la notion de vertu, puis éclipsé par les éthiques tant conséquentialiste (ou éthique des conséquences) que déontologiste (ou éthique des droits et devoirs). On a indiqué les raisons de la déception suscitée alors (chez Philippa Foot ou G.E.M. Anscombe, notamment) par ces deux approches, en indiquant aussi que l'éthique des vertus, souvent prisée, et dont on a présenté les grandes lignes, n'était pas non plus sans défauts, pour des raisons qui vaudront peut-être aussi pour sa sœur jumelle, « l'épistémologie des vertus », à savoir, une philosophie de la connaissance qui ne tient pas seulement compte des vertus mais fait plutôt de celle-ci un de ses traits constitutifs. On a analysé de plus près les raisons d'être de l'apparition de ce courant, liée à des apories de l'épistémologie classique, mais aussi à des différences de représentation du domaine, de son extension et de ses priorités, ou encore au besoin de réfléchir, plus largement, à la nature même des vertus épistémiques et à leur relation aux vertus éthiques ou encore sociales. Quelle que soit l'amplitude que l'on choisira de donner à cette réflexion, il y a là un outil précieux pour qui veut poser les bases d'une éthique de la connaissance et de la pensée, et donc, d'une éthique de la conduite et de l'action.

Les vertus épistémiques dans le cadre d'une approche responsabiliste de l'épistémologie des vertus

Le cours 3 (16 mars⁸) a commencé par faire le point sur les difficultés majeures auxquelles doit faire face l'épistémologie traditionnelle, et montré comment se dégagent, désormais, deux grandes conceptions de ce domaine de l'épistémologie, selon l'approche que l'on privilégie et selon les tâches prioritaires qu'on lui assigne. On a indiqué quels sont, au sein de l'une de ces approches – l'épistémologie des vertus – les deux grands axes autour desquels la réflexion s'organise : le fiabilisme et le responsabilisme. On s'est concentré sur le deuxième axe, l'axe responsabiliste (Zagzebski, Montmarquet) de l'épistémologie des vertus, dont on a présenté les idées centrales, avant de commencer à procéder à leur évaluation. Pour ce faire, on a

7. Voir <http://www.college-de-france.fr/site/claudine-tiercelin/course-2016-03-09-14h30.htm>.

8. Voir <http://www.college-de-france.fr/site/claudine-tiercelin/course-2016-03-16-14h30.htm>.

posé, à la suite de H. Battaly⁹ cinq questions auxquelles tout philosophe soucieux de réfléchir au statut des vertus épistémiques doit répondre : 1. Les vertus sont-elles naturelles ou acquises ? 2. La possession de la vertu exige-t-elle de l'agent qu'il possède des motivations intellectuellement vertueuses ou des dispositions à accomplir des actions intellectuellement vertueuses ? 3. Les vertus sont-elles distinctes de techniques ou d'aptitudes (*skills* ?) 4. Les vertus sont-elles fiables ? 5. En quoi consiste leur valeur ? Celle-ci tient-elle à des raisons instrumentales, constitutives ou intrinsèques ? Ont été mises en évidence les raisons pour lesquelles l'approche responsabiliste des vertus épistémiques pose des difficultés, relatives tant à la structure générale des vertus qu'elle présuppose, qui reconduit au classique problème de l'unité des vertus, qu'à la très contestable réduction qu'elle implique des vertus épistémiques à de pures et simple vertus morales.

Responsabilisme, vertus épistémiques et vertus morales

Le cours 4 (23 mars¹⁰) a poursuivi l'évaluation de l'axe responsabiliste de l'épistémologie des vertus, en précisant la position défendue par L. Zagzebski dans *Virtues of the Mind*¹¹, pour qui la connaissance, tout comme la croyance justifiée, se fondent dans des vertus intellectuelles principalement liées au *caractère* de l'agent. Pour mieux comprendre le caractère aigu des difficultés que pose toute analyse désireuse de revendiquer la possible division des vertus en vertus intellectuelles et en vertus morales, puis la réduction des dernières aux premières, on a rappelé les pertinentes réflexions de D. Hume dans l'appendice 4 des *Enquêtes sur les principes de la morale*. Après avoir présenté les arguments de Zagzebski en faveur de l'idée selon laquelle on pourrait considérer les vertus intellectuelles comme un simple sous-ensemble des vertus morales, on a précisé les difficultés de cette position, et commencé à mettre en avant certains éléments de notre propre approche.

Fiabilisme et vertus épistémiques

Le cours 5 (30 mars¹²) s'est concentré sur le deuxième axe – fiabiliste – de l'épistémologie des vertus, au terme duquel les vertus relèvent non pas du *caractère*, mais de la *compétence* et donc de certains traits *cognitifs* constitutifs de l'agent. On a présenté la position de son plus éminent représentant, Ernest Sosa, dans son évolution et ses complexités¹³. Pour Sosa, « tout ce qui a une fonction, naturelle ou artificielle, a des vertus » (*Knowledge in Perspective*, 1991, p. 271). Et puisque notre fonction intellectuelle première est de parvenir à des croyances vraies, les vertus intellectuelles sont tout ce que nous permettent d'accomplir à cette fin nos facultés, qu'elles soient naturelles ou acquises, et, ce faisant, de parvenir à une fin bonne (Cf. Platon,

9. H. Battaly, « Virtue Epistemology », *Philosophy Compass*, n° 3, 2008, p. 639-663.

10. Voir <http://www.college-de-france.fr/site/claudine-tiercelin/course-2016-03-23-14h30.htm>.

11. L. Zagzebski, *Virtues of the Mind*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

12. Voir <http://www.college-de-france.fr/site/claudine-tiercelin/course-2016-03-30-14h30.htm>.

13. E. Sosa, *Knowledge in perspective*, Oxford, Oxford University Press, 1991 ; *A Virtue Epistemology*, Oxford, Oxford University Press, 2007 ; *Reflective Knowledge*, Oxford, Oxford University Press, 2009 ; *Knowing Full Well*, Princeton, Princeton University Press, 2011 ; *Judgment and Agency*, Oxford, Oxford University Press, 2015.

République, livre I et Aristote, *Éthique à Nicomaque*). Les vertus intellectuelles classiques ne se limitent donc pas à l'ouverture d'esprit, à la persévérance, au courage. Vision, mémoire, induction et déduction et autres facultés cognitives sont aussi des vertus épistémiques qui n'exigent de prime abord (*contra* le responsabiliste) ni actions vertueuses ni motifs vertueux. Distinguant plusieurs modalités de la connaissance, « animale », « réflexive », « pleine et entière », Sosa insiste de plus en plus sur la vertu d'*agentivité épistémique*. Ainsi 1. les vertus épistémiques sont des facultés ou compétences assez fiables et stables au sens où ce sont des dispositions qui conduisent à plus de croyances vraies que de croyances fausses. 2. Elles peuvent être naturelles ou dérivées (donc liées à un *apprentissage*) : la vision est une vertu naturelle ; savoir interpréter une image d'IRM relève d'une vertu dérivée. Les aptitudes acquises par la réflexion critique et dans des cours de logique sont aussi des vertus dérivées. 3. Les vertus n'ont pas besoin de motivations intellectuellement acquises. 4. Mais les vertus relèvent bien d'« aptitudes » (*skills*) terme indifféremment substitué désormais à ceux de « vertu » ou de « compétence ». La connaissance est ainsi « la croyance vraie issue de la vertu intellectuelle, la croyance qui se révèle être juste (*turns out right*) en raison de la vertu et non pas juste par coïncidence ». On a souligné les mérites de cette approche attentive au degré de complexité, selon les domaines, des compétences, ses réponses convaincantes à ceux qui lui reprochent d'évacuer l'aspect intentionnel, volitionnel et agentiel de la connaissance¹⁴, les avantages qu'il y a à saisir l'unité de la connaissance en y intégrant perception, cognition et action, et à distinguer, au sein des vertus épistémiques, ce qui est « auxiliaire » (relevant plutôt des vertus « éthiques » : persévérance, courage) et ce qui est « constitutif » de la connaissance, en rappelant les risques qu'il y a à trop tirer les vertus intellectuelles du côté des vertus morales (bien vus par Russell au chapitre IX des *Essais sceptiques* : « le mal que font les hommes de bien »), risques consistant à nous faire perdre de vue ce que peuvent avoir d'intrinsèquement vertueux les accomplissements intellectuels eux-mêmes.

Prolégomènes à une éthique intellectuelle

Le cours 6 (6 avril¹⁵) a présenté quelques voies de recherche à poursuivre. On a rappelé que le retour en grâce des vertus en épistémologie n'a pas été le seul fait de « l'épistémologie des vertus » mais s'est trouvé associé soit 1) à la suspicion frappant les approches plus *déontologiques* de la connaissance, en termes de devoirs et d'obligations, et dans le cadre d'une *éthique de la croyance* ; 2) à la conviction que l'épistémologie ne doit pas se borner à la sphère de la *justification* et de la *connaissance*, mais doit s'ouvrir à l'*évaluation* épistémique en général (et donc aux délibérations menées dans nos *enquêtes* épistémiques, mode plus naturel où se manifeste la connaissance, ainsi qu'aux mécanismes qui s'y déploient : doutes, émotions épistémiques, sentiment de rationalité, etc.), voire privilégier d'autres modalités épistémiques que la connaissance ou l'enquête, en misant sur la priorité de la compréhension, de la sagesse ou de l'épanouissement humain ; 3) à l'idée, de plus en plus admise, que les vertus épistémiques peuvent être étudiées pour elles-mêmes, qu'on peut en dresser des listes et montrer à quels *vices* épistémiques elles s'opposent. Mais on a noté que ce genre d'analyse glisse aussi souvent de

14. Voir J. Baehr, *The Inquiring Mind*, Oxford, Oxford University Press, 2011.

15. Voir <http://www.college-de-france.fr/site/claudine-tiercelin/course-2016-04-06-14h30.htm>.

l'épistémologie vers l'éthique, et qu'on finit par se demander ce qu'ont de proprement « épistémiques », les vertus ou vices en question. Qu'il y ait des « biais » ou des « injustices ¹⁶ », certes : quant à savoir ce qu'ils ont d'intrinsèquement « épistémique », c'est moins clair. On a rappelé qu'une difficulté majeure de toute réflexion visant à spécifier la nature des vertus épistémiques est de déterminer si – et si oui, jusqu'où – on peut distinguer les deux registres, épistémique et éthique ; mais aussi que parier sur l'importance de vertus proprement « épistémiques », c'est parier sur la possibilité d'une authentique éthique *intellectuelle*. Aussi a-t-on proposé, pour finir, d'en dessiner les contours de manière à éviter le double écueil d'une simple déontologie professionnelle ou d'une pure réduction à l'éthique. On a donc rappelé :

1. Pourquoi il est avantageux de préférer les vertus aux devoirs en gardant à l'esprit les difficultés d'une analyse déontologique.
2. Les principaux apports, pour la réflexion, de l'épistémologie des vertus dans ses deux principales variantes.
3. Pour quelles raisons, toutefois, le changement de braquet suggéré par l'épistémologie des vertus ne s'impose pas, et qu'on peut conserver et les vertus et l'épistémologie classique.
4. De quelle façon on peut même invoquer une unité minimale des vertus, selon les modalités de la connaissance sur lesquelles, à tel ou tel moment de l'enquête, on juge important de mettre l'accent.
5. Pourquoi une analyse complète des vertus impose une réflexion plus large sur la normativité épistémique et sur l'axiologie. Il ne faut donc pas dissocier vertus épistémiques et vertus morales, au sens surtout où les dernières constituent un sous-ensemble des premières, *et non l'inverse*, et parce que l'éthique intellectuelle s'impose comme ce combat constant contre une insensibilité galopante aux valeurs de l'esprit, à ces vices épistémiques que sont la sottise, la *Dummheit*, ou la *foolishness*, et comme l'exigence qui doit être la nôtre, si nous sommes épris d'un idéal démocratique, d'éducation de la sensibilité de chacun aux valeurs cognitives de vérité et de connaissance.

SÉMINAIRES (EN RELATION AVEC LE COURS) – LES VERTUS ÉPISTÉMIQUES

Les différentes séances du séminaire ont approfondi certaines des questions traitées dans le cours et permis à plusieurs intervenants de s'exprimer.

Émotions et vertus épistémiques

Au cours du séminaire 1, du 2 mars 2016 ¹⁷, Claudine Tiercelin a rappelé que, si les émotions – curiosité, doute, surprise, frustration, joie, exaltation, ou encore jalousie, dépit – ont toujours été associées à nos activités épistémiques, on a aussi distingué avec soin leur rôle dans l'enquête (au stade de l'acquisition, de la genèse ou de la formation de nos croyances) de leur contenu épistémique *normatif*, bref, le contexte de la découverte de celui de la justification, et que, le plus souvent, elles ont eu mauvaise presse. Mais une évolution récente s'est faite en faveur des émotions par 1. les analyses menées autour de la question des alternatives pertinentes et de l'externalisme à propos de la justification épistémique ; 2. le besoin ressenti d'une théorie des agents et des

16. M. Fricker, *Epistemic Injustice*, Oxford, Oxford University Press, 2007.

17. Émotions et vertus épistémiques : <http://www.college-de-france.fr/site/claudine-tiercelin/seminar-2016-03-02-16h30.htm>.

pratiques épistémiques ; 3. le changement d'accent opéré de la connaissance de type propositionnel aux évaluations épistémiques en général ; 4. la critique d'une rationalité épistémique élaborée de façon trop étroite, à laquelle se sont rangés maints philosophes des sciences ; 5. le succès plus récent que connaissent à la fois l'épistémologie des vertus et les discussions entourant l'épistémologie sociale ou l'épistémologie féministe ; 6. l'essor de l'épistémologie naturalisée et les liens mieux entrevus entre émotions et sciences cognitives ; 7. les travaux des philosophes contemporains de l'esprit. On a rappelé la diversité de phénomènes que recouvrent les émotions, leurs caractéristiques, les difficultés de leur analyse, la diversité des approches (Aristote, les stoïciens, Descartes) et de sens, selon que l'on tient les émotions pour « cognitives » (M. Nussbaum) ou « non cognitives » (J. Prinz), selon que l'on considère possible ou non d'en faire une théorie unifiée, d'y voir des vertus plutôt que des vices épistémiques. On comprend mieux désormais la nature épistémique, évaluative, physiologique et affective, conative (ou motrice) et sociale de l'émotion (Deonna et Teroni), en quoi peut consister la vertu épistémique des émotions : leur force motivationnelle, la saillance et la pertinence, l'accès épistémique aux faits et aux croyances, les contributions non propositionnelles à la connaissance et à la compréhension, l'efficacité épistémique. Mais on a conclu sur la nécessité de rester attentif à la pertinence de la distinction entre justification et découverte, et au fait que, d'une part, la vertu épistémique des émotions s'attache plus à certaines qu'à d'autres, et que, d'autre part, la détermination précise de leur « valeur épistémique » ou de ce qui fait ou non des émotions des *vertus* épistémiques, dépend plus largement de l'option (notamment responsabiliste ou fiabiliste) que l'on choisit sur lesdites vertus.

Sur les relations entre vertus épistémiques et vertus éthiques

Le séminaire 2, du 9 mars 2016¹⁸, a permis d'écouter Stélios Virvidakis, professeur à l'université d'Athènes, qui, après avoir rappelé le contexte historique classique (Aristote et les stoïciens) puis contemporain de l'apparition de l'épistémologie des vertus (dont l'éthique des vertus a constitué le modèle), a présenté les principales formes de celle-ci – fiabiliste, responsabiliste, « mixte » de l'épistémologie des vertus, dans ses versions classique/conservatrice ou autonome (forte/faible) – et les ambitions et difficultés qu'elle présente. Il a ensuite examiné les conceptions possibles – réduction, indépendance, subsomption – des relations entre vertus épistémiques et vertus morales, et souligné plusieurs difficultés dans les options de simple « réduction » ou de « dépendance mutuelle ». Revenant sur la complexité du terrain axiologique et des difficultés inhérentes aux tentatives les plus récentes d'unification du champ des normes et des valeurs, mais aussi des vertus, il a résumé les principales objections que l'on peut adresser, sur le double plan métaéthique et de la philosophie morale normative, contre l'éthique des vertus, et montré qu'elles peuvent valoir de façon analogue contre l'épistémologie des vertus (relativement au statut ontologique et aux fonctions explicatives et normatives des vertus qui s'y déploient), suggérant pour finir de se pencher sur l'intérêt que pourrait présenter une phénoménologie des vertus.

18. Sur les relations entre vertus épistémiques et vertus éthiques : <http://www.college-de-france.fr/site/claudine-tiercelin/seminar-2016-03-09-16h30.htm>.

Quelle anthropologie pour l'épistémologie des vertus ?

Le séminaire 3, du 16 mars 2016¹⁹, a permis à Roger Pouivet, professeur à l'université de Nancy, de suggérer que toute réflexion épistémologique sur les vertus s'enracine dans une anthropologie et une métaphysique. Rappelant plusieurs formes possibles de celle-ci (hylémorphique, dualiste, matérialiste, internaliste ou externaliste), il a choisi d'ancrer sa réflexion dans une anthropologie hylémorphique inspirée de Thomas d'Aquin. Partant de là, il refuse d'analyser les vertus épistémiques comme étant principalement (ainsi que le prône, aujourd'hui par exemple, Sosa) des « compétences », reposant certes sur les principes – à la fois sceptiques et cartésiens – d'une conscience réflexive, mais indépendantes des vertus éthiques. À cela il oppose une épistémologie mue par quatre principes anthropologiques à même d'assurer la spécificité et la réalisation, parmi les vivants, de ces animaux rationnels que sont les êtres humains, mus par le désir de comprendre et de vouloir. Il en conclut que les vertus épistémiques sont ordonnées au bien de notre nature, et, partant, que celles-ci sont toujours « connexes » avec les vertus éthiques (comme l'est, chez Thomas, par exemple, la vertu de « studiosité » avec celles de justice et de charité).

Knowledge and justification

Au cours du séminaire 4, du 23 mars 2016²⁰, Ernest Sosa, professeur à l'université Rutgers (États-Unis), s'est employé à présenter les grandes lignes de sa conception de la connaissance comme action, dans la perspective d'une épistémologie des vertus. Il a montré comment cette approche éclaire les deux questions de la justification épistémique et du scepticisme radical, et en quel sens l'épistémologie de la vertu ainsi défendue s'inscrit dans une longue tradition inaugurée par l'éthique aristotélicienne de la vertu. Quant à l'épistémologie cartésienne, autre figure maîtresse de cette tradition, elle n'est, selon lui, pour l'essentiel, qu'un cas particulier de l'éthique de la vertu.

Présomption et justification : sur l'usage philosophique d'une modalité juridique

Le séminaire 5, du 30 mars 2016²¹, a permis à Jean-Baptiste Rauzy, professeur à l'université Paris IV-Sorbonne de montrer, en s'inspirant de Leibniz, qu'on peut employer la présomption à la manière des juristes, comme une modalité épistémique qui vaut aussi en dehors de la sphère du droit ; que cette modalité épistémique est utile, même indispensable, lorsqu'on veut exprimer un *peut-être* qui n'est ni conjectural ni fictionnel. Il en a montré les usages philosophiques majeurs, en philosophie morale (le bien est présumé à partir du bien apparent), en théologie naturelle (la preuve *a priori* doit être complétée par un argument de possibilité (Dieu

19. Quelle anthropologie pour l'épistémologie des vertus, <http://www.college-de-france.fr/site/claudine-tiercelin/seminar-2016-03-16-16h30.htm>.

20. *Knowledge and Justification*, <http://www.college-de-france.fr/site/claudine-tiercelin/seminar-2016-03-23-16h30.htm>.

21. Présomption et justification : sur l'usage philosophique d'une modalité juridique : <http://www.college-de-france.fr/site/claudine-tiercelin/seminar-2016-03-30-16h30.htm>.

existe s'il est possible, la possibilité peut faire l'objet d'une présomption), en épistémologie enfin (les lois de la nature s'appliquent de manière présomptive, « *si nihil impedit* »). Analysant les composantes de la présomption, il en a distingué deux qui renvoient l'une et l'autre au devenir des normes épistémiques dans les situations d'information limitée : la présomption s'emploie en l'absence d'informations pertinentes ou lorsque le niveau d'information est inférieur à celui normalement requis pour les conclusions – factuelles et non-factuelles – qu'on entend tirer. La présomption opère ainsi une inversion ou une restriction dans la charge de la preuve : une inversion quand c'est bien au partisan du *contra* d'établir que ce qui a fait l'objet d'une présomption est faux ; une restriction lorsqu'en dehors d'une situation dialogique ou contradictoire, on attribue à l'objet de la présomption la force inférentielle d'un fait dûment établi, ce qu'il n'est pas.

Vertus épistémiques et obligations de performance doxastique

La séance 6 du séminaire du 6 avril²² a permis d'entendre Benoit Gaultier, directeur scientifique du Groupe de recherche en épistémologie (Collège de France), sur la question de savoir si être épistémiquement vertueux est nécessaire ou suffisant pour que soient satisfaites nos obligations doxastiques et à quelles conditions on peut ou non blâmer quelqu'un d'avoir cru à tort. Revenant sur certaines confusions à propos d'un supposé involontarisme doxastique, il a distingué entre le contrôle volontaire et la capacité que nous pouvons avoir dans la formation de nos croyances. Refusant de s'inscrire dans une perspective déontologique, où on jaugerait nos obligations doxastiques à la seule vérité de nos croyances, au comportement que nous aurions dans l'enquête, à la manière de collecter les données, ou encore à telle ou telle contrainte normative, il a proposé de lier ces obligations à des « performances » dont le trait majeur est l'attention portée au traitement des données dont l'individu dispose à l'instant *t*. « Peut mieux faire » implique « doit mieux faire » ; ce qui suppose la présence de vertus intellectuelles qui se ramènent, pour l'essentiel, non à l'exercice de compétences cognitives, mais à la vertu d'impartialité de la personne, à sa capacité de résistance à tout désir de traiter les données autrement qu'elles ne le sont.

COLLOQUES

La connaissance et ses raisons. Perspectives épistémologiques contemporaines

Qu'est-ce qu'une opinion rationnelle ? Qu'est-ce qu'une bonne raison de croire quelque chose ? À quelles conditions possède-t-on des connaissances ? N'a-t-on le droit de dire ou de faire quelque chose que si l'on s'appuie, non sur de simples opinions, mais sur des choses que l'on sait ? Et à quoi bon, au bout du compte, avoir des connaissances, ou des opinions justifiées ? L'objectif premier du colloque, coordonné par B. Gaultier et J.-M. Chevalier, sous l'égide du professeur C. Tiercelin, a été de contribuer à replacer ces débats épistémologiques au cœur de la philosophie française actuelle. Le colloque s'est aussi donné pour ambition de constituer le

22. Vertus épistémiques et obligations de performance doxastique : <http://www.college-de-france.fr/site/claudine-tiercelin/seminar-2016-04-06-16h30.htm>.

moment fondateur des recherches qui seront menées au sein du groupe d'études épistémologiques (GRÉ) accueilli par la chaire (voir rubrique « Recherche »).

Le colloque s'est tenu les 15 et 16 septembre 2015 et est disponible en vidéo sur le site internet du Collège de France²³. Il a également donné lieu à un ouvrage publié en ligne sur le site « La philosophie de la connaissance au Collège de France » : <http://books.openedition.org/cdf/4212>.

Il a réuni les orateurs (et leur répondants) suivants : P. Égré, CNRS, ENS ; A. Meylan, univ. de Bâle ; C. McHugh, univ. de Southampton ; J.-M. Chevalier, univ. d'Helsinki ; J.-H. Vollet, univ. de Genève ; M. Sarzano et M. van Loon, univ. de Bâle ; J. Dutant, King's College Londres ; B. Gaultier, univ. d'Helsinki ; J.-B. Guillon, Collège de France ; S. Echeverri, univ. de Genève ; P. Engel, EHES ; M. Guillot, University College de Londres ; P. Willaime, LHSP-archives Henri Poincaré ; S. Réhault, univ. de Lorraine ; R. Pouivet, univ. de Lorraine ; C. Tiercelin (Collège de France).

Quasi-emotion, fiction and self: Philosophical and neurocognitive perspectives

La réflexion sur les émotions connaît un regain d'intérêt depuis une bonne dizaine d'années, en philosophie et dans les sciences empiriques. La première séance du séminaire (« Émotions et vertus épistémiques ») s'est attachée à élucider la valeur épistémique des émotions « épistémiques ». Le colloque, coorganisé par J. Pelletier et P. Piolino, s'est concentré sur les émotions ou « quasi-émotions de l'univers fictionnel²⁴ ». On s'est appuyé sur les travaux menés en neuroscience, en neuropsychologie, sur l'autisme, sur les sciences de la communication et sur l'histoire de la philosophie récente (Husserl, Meinong) et contemporaine (philosophie de l'esprit, neurosciences).

Le colloque s'est tenu les 27-28 janvier 2016 et est disponible en vidéo sur le site internet du Collège de France²⁵.

Il a réuni : C. Tiercelin (Collège de France) ; G. Currie (University of York) ; F. Recanati (institut Jean-Nicod), P. Piolino (lab. Mémoire et cognition, université Paris-Descartes, Sorbonne-Paris Cité, IUF & INSERM) ; J. Pelletier (institut Jean-Nicod, université de Brest) ; M.A. Conway (Centre for Memory & Law, City University London) ; T. Zalla (institut Jean-Nicod) ; E. Tan (University of Amsterdam) ; K. Mulligan (université de Genève) ; G. Northoff (Mind, Brain Imaging and Neuroethics Research Unit, University of Ottawa) ; S. Lemaire (université de Rennes 1).

23. <http://www.college-de-france.fr/site/claudine-tiercelin/symposium-2015-2016.htm>.

24. Ce colloque clôturait le projet ANR FICTION : « Émotions(s) – Cognition – Comportement » (EMCO Édition 2011), coordonné par J. Pelletier et dont C. Tiercelin était membre.

25. http://www.college-de-france.fr/site/claudine-tiercelin/symposium-2015-2016__1.htm.

COURS À L'EXTÉRIEUR – LA CONNAISSANCE MÉTAPHYSIQUE ET LES NOUVEAUX DÉFIS DE L'ESSENTIALISME

Les deux conférences ont été présentées à l'Académie royale de Belgique, les 27 et 28 octobre 2015, et sont disponibles en ligne²⁶.

Si la métaphysique ne peut plus se définir comme la « reine des sciences », il reste possible, à condition d'éviter une double tentation scientiste et « a prioriste », de revendiquer la possibilité d'une authentique *connaissance* métaphysique. Il s'est agi dans ces deux cours de montrer en quoi cette connaissance consiste, quels en sont les principes, les règles et la méthode, avant de préciser les engagements qu'elle implique. Après avoir présenté les caractéristiques du modèle de métaphysique scientifique réaliste qui se dessine et les raisons pour lesquelles il faut concevoir les propriétés des choses comme des dispositions ou des pouvoirs causaux, on a expliqué pourquoi l'un des défis majeurs que doit relever le métaphysicien est celui, certes traditionnel (Aristote, Locke *versus* Leibniz), mais reformulé à l'aune des avancées de la sémantique contemporaine (Kripke, Putnam), de l'essentialisme, du moins si l'on veut pouvoir établir que les catégories et classifications mises au jour ne sont pas de purs produits de l'entendement, mais correspondent à des articulations et des propriétés réelles des choses. En prenant appui sur l'analyse conceptuelle mais aussi sur certaines de nos intuitions, puis en soumettant le modèle, comme l'exige la méthode, au test des sciences empiriques (chimie et biologie, principalement), on a montré pourquoi il est non seulement possible, mais même souhaitable, de défendre aujourd'hui en métaphysique une forme d'essentialisme (ou d'« aliquiditisme ») dispositionnel étroit.

RECHERCHE

AXES DE RECHERCHE DE L'ÉQUIPE

Projet *Idealism & Pragmatism: Convergence or Contestation?*

S'est d'abord poursuivie la coopération internationale de la chaire avec plusieurs institutions et collègues spécialistes de la philosophie pragmatiste, engagée depuis 2013 dans le cadre du projet *Idealism & Pragmatism: Convergence or Contestation?*, conçu par le professeur R. Stern (université de Sheffield) avec le généreux soutien du Leverhulme Trust²⁷. Ce projet a permis de réunir les départements de philosophie des universités de Sheffield, Cambridge, Columbia, Francfort, Pittsburgh, Sydney, Vanderbilt et le Collège de France, et a impliqué plusieurs professeurs de ces institutions.

Collection numérique : « La philosophie de la connaissance au Collège de France »

La chaire a poursuivi son travail d'édition de la collection numérique : « La philosophie de la connaissance au Collège de France » : <http://www.college-de->

26. <https://lacademie.tv/conferences/connaissance-metaphysique> et <https://lacademie.tv/conferences/nouveaux-defis-essentialisme>.

27. Voir : <http://idealismandpragmatism.org/>.

france.fr/site/metaphysique-philosophie-connaissance/dition-electronique.htm. Cinq nouveaux livres y ont été publiés : Bouveresse J., *Ernest Renan : la science, la métaphysique, la religion et la question de leur avenir*, nouvelle édition, 2015, <http://books.openedition.org/cdf/4018> ; Bouveresse J., *Une épistémologie réaliste est-elle possible ? Réflexions sur le réalisme structural de Poincaré*, nouvelle édition, 2015, <http://books.openedition.org/cdf/4017> ; Bouveresse J., *L'Éthique de la croyance et la question du « poids de l'autorité »*, nouvelle édition, 2015, <http://books.openedition.org/cdf/4016> ; Bouveresse J., *Le Troisième monde : signification, vérité et connaissance chez Frege*, 2015, <http://books.openedition.org/cdf/4015> ; Chevalier J.-M. et Gaultier B. (dir.), *La Connaissance et ses raisons*, 2016, <http://books.openedition.org/cdf/4212>.

Projet ANR : L'émotion dans la fiction

La chaire a poursuivi et renforcé sa collaboration ancienne avec de nombreux collègues de l'institut Jean Nicod (CNRS/EHESS/PSL) (dont Claudine Tiercelin est toujours membre) et de l'EHESS/PSL.

Groupe de recherche en épistémologie (GRÉ)

La chaire s'est beaucoup investie dans la création d'un Groupe de recherche en épistémologie (GRÉ²⁸), soutenu par la fondation du Collège de France, dont l'objectif est de développer un courant d'études destiné à occuper une place centrale dans la recherche philosophique française et d'offrir aux chercheurs menant en France des travaux en épistémologie de façon assez isolée un cadre institutionnel au sein duquel ils puissent régulièrement confronter leur recherche à celle de leurs pairs. Placé en 2015-2016 sous la co-responsabilité scientifique de B. Gaultier et de J.-M. Chevalier (anciens ATER au sein de la chaire), le GRÉ a fait preuve d'un grand dynamisme, en organisant des séminaires réguliers et la tenue des deux colloques « La connaissance et ses raisons²⁹ » et « Certitude et infailibilité³⁰ »).

Publications des deux directeurs scientifiques du GRÉ :

CHEVALIER J.-M., « Les Deux sources de l'épistémologie sociale. Épistémologie analytique et épistémologie "proactive", les enjeux d'une compétition », *Les Cahiers philosophiques*, n° 142, 2015, p. 73-91.

CHEVALIER J.-M., « The day after the day of the experts », *Humana Mente*, n° 28, 2015, p. 211-224.

CHEVALIER J.-M., *Qu'est-ce que raisonner ?*, Paris, Vrin, 2016.

28. Voir http://www.college-de-france.fr/site/metaphysique-philosophie-connaissance/Presentation__1.htm.

29. Collège de France, septembre 2015, <http://www.college-de-france.fr/site/claudine-tiercelin/symposium-2015-2016.htm> ; actes publiés sous le titre *La Connaissance et ses raisons : perspectives épistémologiques contemporaines* (sous la direction de J.-M. Chevalier et B. Gaultier), Paris, Collège de France, <http://books.openedition.org/cdf/4212>.

30. Collège de France, novembre 2016, http://www.college-de-france.fr/site/claudine-tiercelin/symposium-2016-2017__1.htm.

CHEVALIER J.-M. et GAULTIER B. (dir.), *La Connaissance et ses raisons*, Paris, Collège de France, coll. « Philosophie de la connaissance », 2016.

GAULTIER B., « Some perplexities about Peirce's 'skeleton ideas' », *Sign Systems Studies*, vol. 43, n° 4, 2015, p. 576-584.

GAULTIER B., *Qu'est-ce que le pragmatisme ?*, Paris, Vrin, 2016.

GAULTIER B., 2016, « Finir le travail épistémologique à coups de métaphysique ? », in J.-M. CHEVALIER et B. GAULTIER (dir.), *La Connaissance et ses raisons*, Paris, Collège de France, 2016.

GAULTIER B., « Thought experiments and knowledge of metaphysical modality », *Grazer Philosophische Studien*, vol. 93, n° 4, 2016, DOI : 10.1163/18756735-09303001.

GAULTIER B., « Skills, Procedural Knowledge, and Knowledge-How », *Synthese*, 2016, DOI : 10.1007/s11229-016-1184-z.

Groupe d'études en métaphysique (GEM)

La présence, depuis septembre 2015, d'un nouvel ATER, Jean-Baptiste Guillon a permis de commencer à réfléchir à la création, sur le modèle du GRÉ, d'un Groupe d'études en métaphysique (GEM). Un groupe de travail s'est constitué sur le libre arbitre, qui a réuni une fois par mois les métaphysiciens français intéressés par cette thématique et a permis la tenue d'un important colloque international de deux jours en septembre 2016 (*Free will and causation*).

TRAVAUX DES COLLABORATEURS

Jean-Jacques Rosat, maître de conférences

Jean-Jacques Rosat a consacré l'essentiel de ses activités au sein de la chaire à la collection de livres numériques « Philosophie de la connaissance » (<https://books.openedition.org/cdf/1420>), dont il est le directeur éditorial.

Jean-Baptiste Guillon, ATER

Jean-Baptiste Guillon a poursuivi deux projets de recherche, l'un sur le libre arbitre, le second sur le scepticisme et l'épistémologie du sens commun. Par ailleurs, il a initié un projet dans le domaine des humanités numériques, un site wiki destiné aux philosophes professionnels, qu'il a eu l'occasion de présenter lors d'un colloque international. Il a été le lauréat en 2016 du prix de la fondation Hugot du Collège de France.

PUBLICATIONS DE L'ÉQUIPE

Sont indiquées ici les publications de C. Tiercelin, ainsi que celles de l'équipe (J.-B. Guillon et J.-J. Rosat, ATER et maître de conférences rattachés à la chaire en 2015-2016). Pour les publications des autres membres du GRÉ, voir plus haut et la page web : http://www.college-de-france.fr/site/metaphysique-philosophie-connaissance/Presentation__1.htm.

Livres

TIERCELIN C., *Le Doute en question : parades pragmatistes au défi sceptique* (réédition du livre paru en 2005, augmenté d'une longue postface), Paris, L'éclat, 2016.

Articles

TIERCELIN C., « Les philosophes français face à la guerre », in A. COMPAGNON (dir.), *Autour de 1914-1918 : nouvelles figures de la pensée. Sciences, arts et lettres*, Paris, Odile Jacob, coll. « Travaux du Collège de France », 2015, p. 195-221.

TIERCELIN C., « Hilary Putnam : l'évolution du réalisme interne au réalisme naturel ou pragmatiste », in V. BUSACCHI, P. SALIS et P.L. LECIS (dir.), *Realtà, verità, rappresentazione*, Milan, Franco Angeli, 2015, p. 267-288.

TIERCELIN C., « Chance, love and logic: Ramsey and Peirce on norms, rationality and the conduct of life », in J. PERSSON, G. HERMERÉN et E. SJÖSTRAND (dir.), *Against boredom. 17 essays on ignorance, values, creativity, metaphysics, decision-making, truth, preference, art, processes, Ramsey, ethics, rationality, validity, human ills, science, and eternal life to Nils-Eric Sahlin on the occasion of his 60th birthday*, Stockholm, Fri Tanke, 2015, p. 221-256.

TIERCELIN C., « In defense of a critical commonsensist conception of knowledge », *International Journal for the Study of Scepticism*, vol. 6, 2016, p. 182-202.

TIERCELIN C., « Épistémologie des vertus et sensibilité au vrai », in J.-M. CHEVALIER et B. GAULTIER (dir.), *La Connaissance et ses raisons : perspectives épistémologiques contemporaines*, Paris, Collège de France, coll. « Philosophie de la connaissance », 2016. <http://books.openedition.org/cdf/4326>.

TIERCELIN C., « In memoriam : Jean-Pierre Cometti », *Revue de métaphysique et de morale*, n° 90, 2016, p. 303-306.

TIERCELIN C., « The contemporary relevance of Peirce's views on the logic and metaphysics of relations », *Argumenta*, vol. 2, n° 1, 2016, p. 125-138.

TIERCELIN C., « La métaphysique et les sciences : les nouveaux enjeux », *Lato sensu. Revue de la société de philosophie des sciences*, vol. 3, n° 1, 2016, p. 1-16 ; <http://sites.uclouvain.be/latosensu/index.php/latosensu/article/view/583>.

ROSAT J.-J., Avant-propos (avec B. GAULTIER) à J. BOUVERESSE, *Nietzsche contre Foucault*, Marseille, Agone, 2016, p. VII-XII.

GUILLON J.-B. « Le double engagement : une interprétation de l'argument sceptique du Malin Génie », in J.-M. CHEVALIER et B. GAULTIER (dir.), *La Connaissance et ses raisons*, Paris, Collège de France, 2016.

GUILLON J.-B. « Summa Philosophiae: a Semantic Wiki for Professional Philosophers », in I.C. DRAELENTS, C. FARON ZUCKER, A. MONNIN et A. ZUCKER (dir.), *Proceedings of the Second International Workshop on Semantic Web for Scientific Heritage (SW4SH 2016)*, 2016, <http://ceur-ws.org/Vol-1595/>.

GUILLON J.-B., « Libre arbitre », *L'Encyclopédie philosophique*, <http://encyclo-philos.fr/libre-arbitre/>.